



A compléter et
déposer en mairie
avant le **8 août**
2016

FICHE DE RESERVATION ANNUELLE DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Cette fiche peut être remplie en cours d'année si votre enfant mange de manière régulière au restaurant scolaire (changement de situation familiale,).

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Classe fréquentée :

Ecole :

Reçue en mairie le :

J'inscris mon enfant **pour l'année** au restaurant scolaire les jours suivants* :

- semaines paires :

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

- semaines impaires :

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

Nous vous rappelons que :

- Tout repas consommé non réservé au préalable sera facturé 5.59 €, au lieu de 3.80 € (tarif actuel).

- Toute annulation de repas devra être annoncée au moins 24h à l'avance avant 10 heures à la mairie ; le cas échéant le repas sera facturé.

* Merci de cocher les jours où votre enfant déjeunera au restaurant scolaire

Fait à Couffé, le

Signature du ou des représentants

***Ce document est à retourner à la mairie dans la boîte prévue à cet effet ou par mail :
reservationrepas@couffe.fr***